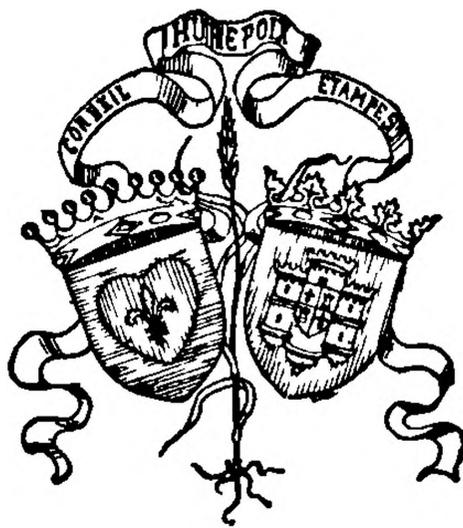


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

4^e Année — 1898

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1898

CHATRES-SOUS-MONTLHÉRY

ÉRIGÉ EN MARQUISAT EN OCTOBRE 1720

ET DEVENANT ARPAJON (1)

La petite ville d'Arpajon (arrondissement de Corbeil) portait, avant 1720, le nom de Châtres-sous-Monlhéry, lequel apparaît dans notre histoire dès le XI^e siècle. D'abord simple seigneurie, dépendant de la châtellenie de Monlhéry, Châtres lui-même devint châtellenie et finit par être érigé en marquisat. Il reçut en 1720 le nom d'Arpajon, qu'il quitta quelque temps, aux pires jours de la Révolution, pour celui de *Franc-Val*.

Les premiers seigneurs de Châtres descendaient de Bouchard I^{er}, baron de Montmorency, par Thibaut, dit File-Étoupe, son fils puîné. Après avoir été possédé par divers seigneurs, puis par le roi, auquel il avait fait retour, Châtres le fut par les Montagu, les Graville, les Balzac d'Entragues, auxquels succéda, en 1606, Camus de Saint-Bonnet.

Les héritiers de ce dernier vendirent, en 1656, la seigneurie de Châtres à Jean Brodeau, seigneur de Candé, grand maître des eaux et forêts de France. Ce nouveau propriétaire commença à porter le titre de marquis de Châtres, sans doute de son autorité privée.

En 1691, Jean-Baptiste du Deffand, marquis de la Lande, colonel de dragons et lieutenant général du roi dans ses provinces d'Orléanais, Dunois et Vendômois, fit l'acquisition de la terre de Châtres et continua de s'en intituler marquis, l'étant déjà de la Lande. Du Deffand et son fils vendirent, le 15 avril 1720, la terre de Châ-

(1) Cette notice, due à notre confrère M. A. Boulé, a paru une première fois dans le bulletin de la Société de l'histoire de Paris; nous avons obtenu l'autorisation de la reproduire dans le nôtre, en raison du grand intérêt qu'elle offre pour notre région.

tres à Louis d'Arpajon moyennant 347.000 livres en principal et 5.000 livres de pot-de-vin.

Ce nouveau propriétaire possédait déjà la Bretonnière et d'autres terres situées dans le voisinage, telles que la prévôté de Saint-Germain, les fiefs du Mesnil-Brécourt, les grands et les petits Cochets. Au mois d'octobre 1720, il obtint des lettres patentes, enregistrées le 12 décembre suivant au Parlement, séant alors accidentellement à Pontoise, et, le 19 du même mois, à la Chambre des comptes (1). Les lettres du roi érigeaient Châtres, la Bretonnière, Saint-Germain et tous leurs fiefs en marquisat, sous le titre de marquisat d'Arpajon, nom que la ville de Châtres devait porter à l'avenir. Ce nom, dès lors, allait appartenir à deux paroisses du royaume (il y avait, en effet, un autre Arpajon près Aurillac).

Louis d'Arpajon avait succédé, le 12 août 1715, au duc de Noailles comme gouverneur des duché et province de Berry, fonctions qu'il garda jusqu'en 1736.

Il appartenait à une famille issue des anciens comtes de Toulouse. Fils de Jean-Louis d'Arpajon, marquis de Séverac et vicomte de Calmont, il avait pour grand-père Louis d'Arpajon, comte de Rodez, marquis de Séverac, vicomte de Montal, baron de Salvagnac et duc de Montclar. Ce dernier avait été un des remarquables hommes de guerre qui secondèrent Louis XIII et Louis XIV dans leur lutte contre la maison d'Autriche (2). Louis XIII, pour récompenser ses services, l'avait fait, en 1633, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, et, en 1651, Louis XIV avait érigé en duché-pairie, sous le nom d'Arpajon, le marquisat de Séverac, la vicomté d'Hauterive et les baronnies de Dolan et de Saint Chely (3).

Comme son grand-père, Louis d'Arpajon avait pris part à de nombreuses campagnes. En 1691, il était au siège de Mons, en 1692, à celui de Namur, en 1693, à la bataille de Nerwinde. Fait colonel du régiment-infanterie de Chartres en 1696, puis brigadier en 1703, il se trouva à la bataille d'Hochstett de cette année et à celle du même nom de 1704. Devenu maréchal de camp en 1709, il alla servir en Espagne jusqu'après la paix d'Utrecht, qui fut

(1) Le texte de ces lettres a été imprimé tout au long dans *l'Histoire généalogique* du P. Anselme (1730), t. V, p. 884-887. Cf. aussi *l'Histoire du diocèse de Paris* de l'abbé Lebeuf (1757), t. X, p. 228.

(2) Saint-Simon en parle dans ses *Mémoires*.

(3) *Histoire généalogique* du P. Anselme, t. V, p. 878-882.

signée le 11 avril 1713. Philippe V, roi d'Espagne, le fit chevalier de l'Ordre de la Toison d'or. Il assista encore au siège de Barcelone, dont la capitulation (13 septembre 1714) devait signaler la fin de la guerre dite de la Succession d'Espagne, et il couronna sa carrière militaire par le grade de lieutenant général des armées du roi, lequel venait après celui de maréchal de France. Ce fut le Régent qui le lui conféra, le 8 mars 1716. Son mariage (mars 1715) avec Anne-Charlotte Lebas de Montargis, fille de Claude Lebas de Montargis, conseiller d'État, le fit se fixer dans le Hurepoix. Son beau-père y possédait le Bouchet, Valgrand, Valpetit, Montaubert, Lespine, les Renouillières et autres lieux.

D'après un plan du marquisat d'Arpajon, gravé par Lucas et malheureusement sans date, en tout cas postérieur à 1721, plan conservé à la Bibliothèque nationale, Arpajon était fortifié et comptait six portes, dites :

de Paris;	Saint-Denis;
Maurant (on écrit aujourd'hui Morand);	de Corbeil;
d'Étampes ;	Saint-Germain.

Son enceinte fortifiée s'arrêtait à un bras de la Remarde (après la porte Maurant), et reprenait à la rive gauche de l'Orge, un peu avant la fausse porte ouvrant sur le chemin allant au moulin Cerpiéd, pour continuer jusqu'à la porte d'Étampes. Entre cette dernière et la porte Saint-Denis existait une autre fausse porte sur le chemin d'Avrainville dite de la Fontaine. De la porte de Corbeil à la porte Saint-Germain, l'enceinte cessait d'exister, tout l'emplacement intermédiaire étant occupé par le château d'Arpajon-la-Ville et ses jardins.

L'église Saint-Clément avait déjà son parvis, tel qu'il existe aujourd'hui, dégagé des constructions anciennes.

De nombreuses auberges bordaient surtout la grand'rue (dite d'un bout rue de Paris et de l'autre rue Étampoise), d'autres les abords de la halle (la légende du plan les nomme pour la plupart); c'étaient :

Les Trois-Maillets,	Les Singes,
Le Grand-Monarque,	Les Bons-Enfants,
La Licorne,	Le Duc-de-Berry,
Les Trois-Maures,	La Duchesse-de-Berry,
Les Trois-Roys,	La Ville-d'Arpajon,

La Croix-Blanche,
Saint-Christophe,
Le Lyon-d'Or,
L'Ours,
Le Mouton,
Le Bœuf-Couronné,
La Croix-d'Or,
L'Image-Saint-Pierre,

Saint-Louis,
La Fontaine,
Le Vert-Galant,
La Herse,
Le Sauvage,
La Vache-Noire,
Et les Trois-Marchands.

Le fief de Marivat, la halle, l'auditoire, au coin méridional de la place de la halle et de la rue des Poulets (ou du Renard), la Humblotière (rue Saint-Denis, dernièrement propriété Masseur) et l'Hôtel-Dieu se retrouvent sur ce plan. Les écuries du château étaient le long de la rue du Clos (où, en 1875, existait la maison Laroumets).

La rivière de l'Orge, du moulin Cerpied à la place du Pont, n'allait pas, comme aujourd'hui, en ligne droite ; son cours traçait une courbe dont le point extrême se rapprochait du jardin du fief de Marivat. Le château s'élevait dans la prairie au nord et à la hauteur environ des écuries qui étaient voisines de la porte de Corbeil.

Saint-Germain-lès-Arpajon avait alors son église presque au milieu du cimetière et la cure semble avoir existé où, en 1875, était la maison du maire Simon. Le cimetière a été diminué dans son étendue et, sur une partie de son ancien emplacement, se trouvent pris aujourd'hui la place, la mairie, l'école, le nouveau presbytère, la ruelle qui longe et contourne l'église et le cimetière actuel.

Les moulins indiqués sont : le moulin Picot, près la porte Maurant, sur la Remarde, et, sur l'Orge, outre le moulin Cerpied, en amont d'Arpajon, en aval, les moulins dits :

du Pré (1),
Baraillon,
la Boisselle,

Fourcon,
et Daunois.

Le chemin d'Olinville (Ollainville) tombait alors vers Arpajon, tout près et en deçà de Bel-Air. A la porte d'Étampes prenaient naissance le chemin d'Égly (le chemin Vert aujourd'hui), celui de Boissy-sous-Saint-Yon, celui d'Étampes (ayant à sa droite, pour le

(1) C'était, du temps de Louis d'Arpajon, le moulin le plus rapproché du château. Son gendre, Philippe de Noailles, duc de Mouchy, le supprima en le faisant reporter plus en aval sous le nom de moulin de Saint-Germain

voyageur se dirigeant sur cette ville, les anciens bâtiments de l'Ermitage de Saint-Blaise). De la porte Saint-Denis partaient, comme aujourd'hui, le chemin de la Ferté-Aleps, en longeant le parc de la Norville, et celui qui montait le long des murs de ce parc à la Norville. Au-devant de l'esplanade du château de la Norville, et du côté est, se trouvent amorcés le chemin de Marolles, celui du Bouchet, et, tracé en entier, le chemin de la Norville à Arpajon-le-Château.

Nous arrivons ici à un édifice important qui a disparu; c'est Arpajon-le-Château, sur l'emplacement duquel se trouvaient, en 1875, et se trouvent encore deux maisons qui appartenaient à la famille Laurent. Arpajon-le-Château jouissait au nord-ouest d'une vue splendide.

De la porte de Corbeil partaient, outre les boulevards qui existaient tout autour de l'enceinte fortifiée, un chemin montant à la Norville et un autre longeant le Baraillon, lequel conduisait à Arpajon-le-Château, à partir de son point de rencontre avec la chaussée de la Bo'sselle. Un peu plus loin, ce chemin se bifurque pour, d'un côté, aller suivre les rives de l'Orge, par les moulins Fourcon et Daunois, et, de l'autre, conduire à Corbeil en longeant le côté nord d'Arpajon-le-Château.

Au-devant d'Arpajon-le-Château, s'ouvrait l'avenue du château de Villeroy, passant devant les Grands-Cochets, et au sud est était la Galanderie, aujourd'hui la Garenne du château de la Norville. Le chemin de Bretigny-sur-Orge arrivait à Arpajon-le-Château et s'amorçait sur le chemin de Corbeil. .

Chanteloup et son parc figurent sur le plan tels qu'ils existent aujourd'hui; et le fief des dames religieuses de Saint-Eutrope est indiqué *intra muros* du parc, tout proche la grille le fermant du côté de Saint-Germain-lès Arpajon. La route de Paris à Arpajon suivait alors le chemin qui longeait Leuville (lequel se dirigeait sur Saint-Germain-lès-Arpajon), contournait le parc de Chanteloup au nord et arrivait à Arpajon par la porte de Paris, en passant devant le cimetière établi à sa droite.

Aucune construction n'existait alors, ni au lieu dit la Montagne, ni à la Petite-Folie. Le chemin de Limours ne s'y trouve pas indiqué et la Grande-Folie y figure avec quatre à cinq feux. A l'époque à laquelle remonte le plan, la route de Paris à Orléans ne la traversait pas encore; elle suivait les murs du parc de Chanteloup.

Louis d'Arpajon mourut en 1736 et fut inhumé, suivant sa volonté expresse (car c'était en l'église des Filles de la Croix, rue de Charonne, à Paris, qu'existait la sépulture de sa famille), dans le chœur de l'église de Saint-Clément à Arpajon.

Contre le mur, à l'entrée du bas-côté droit, sur une plaque en marbre noir, se trouve l'inscription suivante, qui a été publiée dans le recueil des *Inscriptions de la France* de M. de Guilhermy (t. IV, p. 11):

D. O. M.

Cy gît

très haut et très puissant seigneur

Monseigneur

Louis, marquis d'Arpajon, etc., etc., etc.,

lieutenant général des armées du Roi,

chevalier

de la Toison d'or et de St-Louis,

chevalier né de l'Ordre de Malthe

gouverneur

de la province de Berry et des villes

de Bourges et d'Issoudun, etc.,

issu d'une des plus illustres et des plus puissantes

maisons du Rouergue,

il marcha sur les traces de ses ancestres;

non content d'avoir donné des preuves de sa valeur

en Flandres, en Allemagne et en Italie,

il soumit en Espagne les forts d'Arens,

de Benasque, de Castillon et de Solonnes

et les pays de Ribagorça et de Valdarán.

Après de si glorieux exploits,

il ne se reposa

que pour donner des preuves

de sa générosité à cette église

qu'il combla de bienfaits,

aux pauvres dont il étoit le père,

et sa protection particulière à cette ville

à qui il donna son nom

avec l'agrément du Roy.

Il rendit son âme aux (sic) Seigneur

*le xxi août de l'an MDCCXXXVI,
de son âge le LXVII^{ème},
et est inhumé dans le coeur de cette église
selon ses désirs.
Requiescat in pace.*

Les armes de la maison d'Arpajon étaient : écartelé au 1 de gueules, à la croix de Toulouse d'or (Lautrec), au 2 d'argent à 4 pals de gueules (Séverac), au 3 de gueules à la harpe d'or (Arpajon), au 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or; au bâton de gueules péri en barre (Bourbon-Roussillon), sur le tout de gueules à la croix d'argent (1). Louis d'Arpajon y ajouta, avec la couronne de marquis, le collier de l'Ordre de la Toison d'or.

Il ne laissa pas de descendance mâle, et sa veuve maria leur fille, Anne-Claude-Louise d'Arpajon, le 27 novembre 1741, à Philippe, comte de Noailles, deuxième fils du maréchal de Noailles. Philippe était appelé à être lui-même maréchal de France et encore duc de Mouchy et prince de Poix.

Alphonse BOULÉ.

(1) Le P. Anselme, T. V, p. 878. — Ce sont ces armes que la ville d'Arpajon (Seine-et-Oise) a prises pour elle.

